

Bulletin Municipal 2022



N° 30

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

En cette fin d'année et en ma qualité de nouveau maire de la commune, je suis heureux de vous présenter le bulletin municipal 2022.

Le 19 août dernier, pour des raisons personnelles, Pierre TIEULIE a fait le choix de démissionner de ses fonctions qu'il exerçait depuis 2012. Aussi, par le biais de ce bulletin, l'équipe municipale et moi-même, le remercions sincèrement pour son investissement au service de notre commune durant une décennie.

Dans ce bulletin, moyen de communication important, vous allez découvrir les réalisations effectuées dans l'année, les projets pour 2023, la vie municipale et associative ainsi que des informations utiles à votre vie quotidienne.



Nous sommes actuellement dans un contexte très difficile, lié d'une part à la crise sanitaire récente du COVID et d'autre part à la situation internationale, qui engendre une insécurité psychologique et financière.

Malgré tout, l'équipe municipale travaille ardemment pour mener à bien les projets de mandature.

Ces derniers mobilisant d'importants moyens financiers, la municipalité met tout en œuvre pour obtenir les subventions possibles. Aujourd'hui notre capacité d'autofinancement diminue suite à la baisse des recettes et à l'augmentation des charges de fonctionnement, liées notamment à l'envolée du coût des énergies que nous devons collectivement essayer de maîtriser au mieux. Je sais pouvoir compter sur votre responsabilité dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, pour veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Concernant l'éclairage public, je me dois de vous rappeler l'anticipation de vos élus qui, depuis plusieurs années, ont entamé la modernisation et le rajeunissement de notre parc par l'emploi des ampoules à LED, initiative qui s'avère très appréciable aujourd'hui.

Cette année, nous avons eu à cœur de terminer les travaux au « Bout du Lieu » afin de donner un nouveau visage à l'entrée nord de Flagnac.

« Route de La Prade » sur le tracé de la vélo-route V86, une voie centrale banalisée a été créée à des fins de sécurité pour les usagers.

En ce dernier trimestre, le projet d'adressage se termine, ce qui a impliqué la dénomination de toutes les voies (rues, chemins, places...) et la numérotation métrique des habitations qui n'étaient pas adressées jusqu'à présent. D'ici quelques semaines, le nouvel adressage sera effectif et les panneaux mis en place.

Les travaux « cœur de village » et « revitalisation du centre bourg » de Flagnac se poursuivront en 2023.

La nouvelle année verra également le lancement du projet sécurisation de la RD580 et le réaménagement de la place de l'église d'Agnac.

De par leur excellent travail, nos agents municipaux participent activement au bon fonctionnement de la commune. Qu'ils me soit permis de les en remercier ainsi que toutes les actions des différents acteurs au niveau individuel, économique et associatif, permettant de garder un dynamisme non négligeable dans nos villages.

Après deux ans de distanciation, la vie associative a enfin repris. Les bénévoles nous ont proposé un programme riche en animations durant l'été. Brocantes, kermesses, fêtes votives, activités sportives... ont permis de recréer un lien social dans nos bourgs.

Plus de 20 000 spectateurs sont venus fêter les 40 ans de « Hier Un Village », nombreux d'entre eux ont déambulé dans les rues de Flagnac à la rencontre des artistes de Flagn'Art et apprécié les soirées concerts d'avant spectacle.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux flagnacois qui ont fait le choix de s'installer sur notre commune.

J'ai une pensée particulière pour les familles endeuillées, celles touchées par les pertes d'emplois ou qui sont en souffrance.

Faisons en sorte que la période de Noël que nous allons traverser au milieu de cette crise géopolitique mondiale soit une belle parenthèse de bonheur, permettant de nous retrouver pour savourer des moments heureux en famille et entre amis.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présenter tous ses vœux pour 2023.

Que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir, de santé et de sérénité.

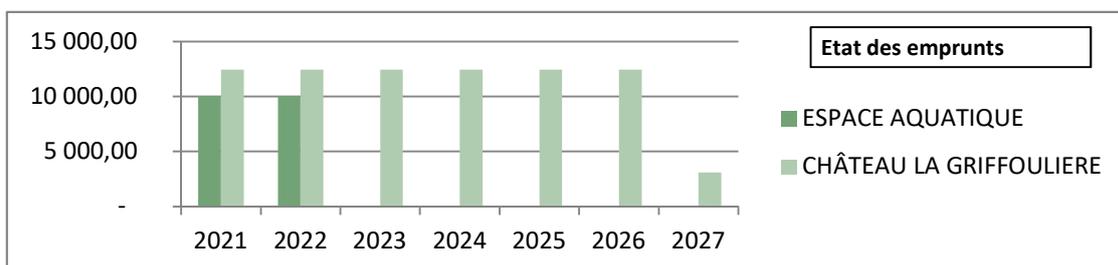
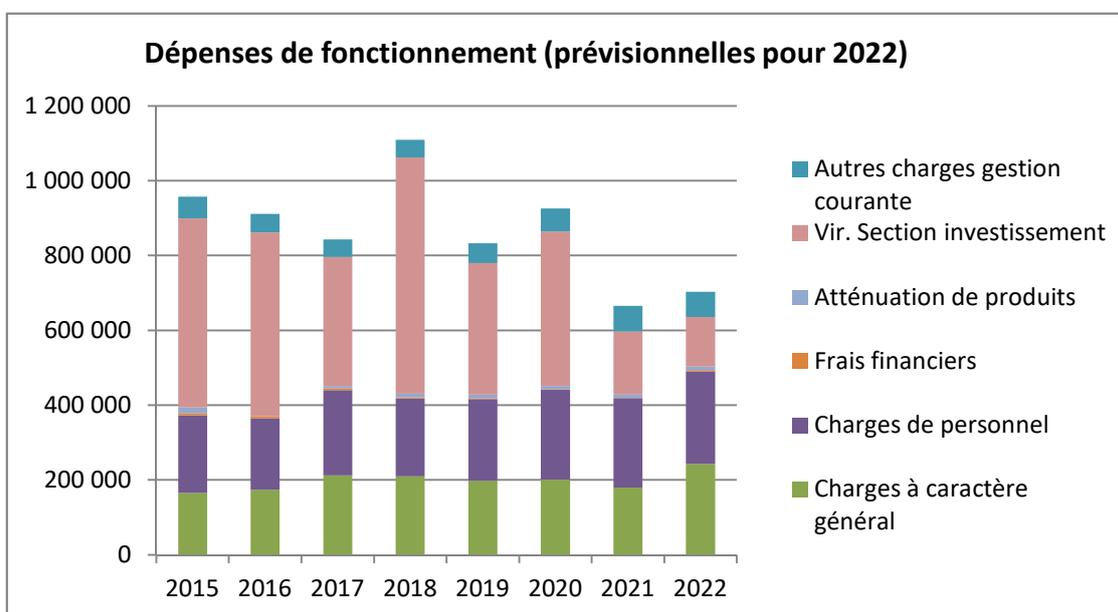
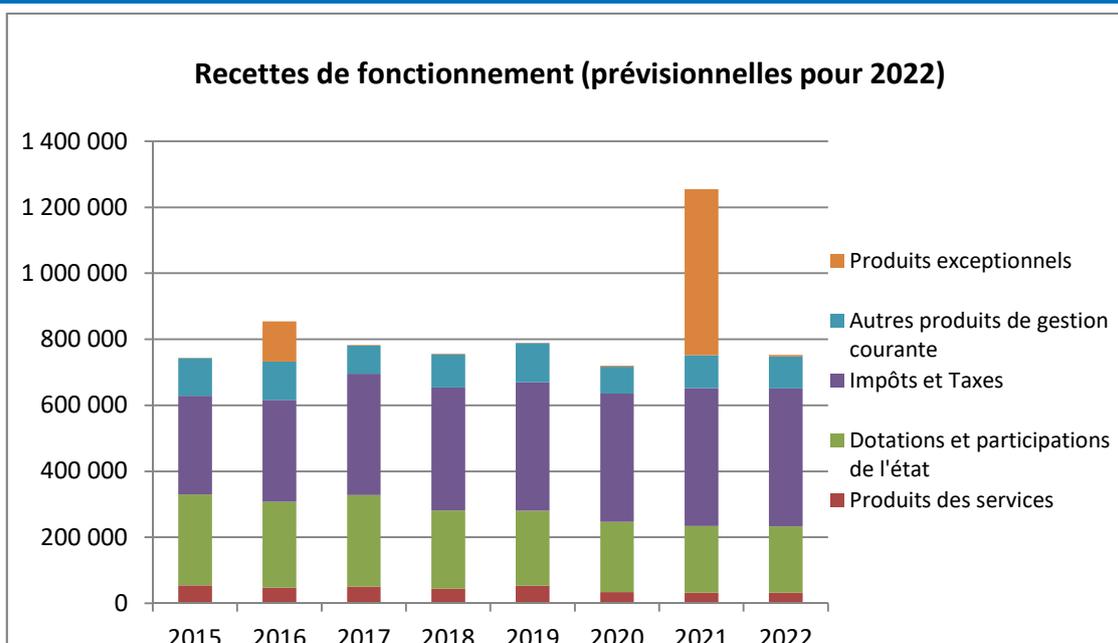
Olivier LANTUEJOL, maire de Flagnac



SOMMAIRE

L'éditorial du maire	page 2
Les finances de la commune	page 4
Les travaux réalisés en 2022	page 5 à 6
Les travaux à venir 2023	page 7 à 8
Comité des Sages – Conseil Municipal des Enfants	page 9
Les écoles	page 10
L'urbanisme	page 11
Civisme, qualité de vie et environnement	page 12
Culture et animation	page 13 et 16
Le mot des Conseillers Départementaux	page 17
Inaugurations et 40ème anniversaire de Hier un Village	page 18
L'Etat Civil et vie pratique	page 19
Nos partenaires	page 20





En 2021, les recettes ont été exceptionnelles grâce à la vente du camping. En 2022 elles retrouvent le niveau des années précédentes. Notre parc locatif est occupé à 100%. Trois terrains se sont vendus, un sur Flagnac et deux à Agnac.

Quant aux dépenses, notre capacité d'autofinancement se réduit malgré une maîtrise des différentes charges. En effet, nous avons moins de recettes de fonctionnement suite aux baisses de dotation (le taux de fiscalité n'a pas été revu à la hausse depuis 2012 et les charges sont en constante augmentation).

Notre endettement étant très bas, la commune pourra être amenée à recourir à l'emprunt afin de réaliser les travaux prévus pour cette mandature.

Pour conclure, la situation financière reste toujours maîtrisée.

LES TRAVAUX EN REGIE 2022

Les employés communaux en action :

Les deux salles des associations situées sous la mairie ont été rénovées. Les murs (avec pose de toile de verre) et les plafonds ont été repeints. Afin de faire des économies d'énergie, l'éclairage a été changé et remplacé par des pavés lumineux à LED.

Les agents ont entièrement refait l'appartement du rez de jardin au presbytère (murs, sols et plafonds).

Suite à la suggestion du Comité des Sages, et afin de créer des lieux de rencontre et de halte, des bancs ont été mis en place : au Bout du Lieu, à Laborie de Pagax, Route de la Prade et aux abords des terrains de pétanque d'Agnac.

Au printemps, l'achat d'un nouveau nettoyeur haute pression thermique, a permis un nettoyage efficace des abords de la mairie et autres lieux.

L'entretien des espaces verts, l'élagage des arbres, la taille des haies, le fleurissement et l'arrosage demande l'implication de nos agents. Depuis deux ans, nos employés se sont investis pour donner à nos villages ce beau fleurissement que nous avons eu toute la saison (travail réalisé en collaboration avec Mme CAZOL hortultrice de Livinhac le Haut).

Pour 2023, pourquoi ne pas participer au concours des villages fleuris ?

LES TRAVAUX 2022

VOIRIE

Pour 2022, les travaux de voirie ont consisté à la remise à niveau de la route reliant La Garde au pont de Port d'Agrès. Le recalibrage de la voie, le curage des fossés et la réfection de la couche de roulement ont été réalisés.

A été également effectuée la remise en état de la voie d'accès à la déchetterie devant l'office de tourisme et Intermarché.

BOUT DU LIEU

Au cours du premier semestre 2022 les travaux de requalification du « Bout du Lieu » ont été réalisés : création de deux trottoirs, un à gauche enherbé, et l'autre à droite en béton désactivé avec des bordures franchissables.

Pour réduire les arrivées d'eau dans le village, deux grilles transversales ont été posées, une en bas de la Route de la Garrigal et une au carrefour de la Rue de la Fontaine.

Un nouvel espace végétalisé a été créé en haut de la Rue de la Fontaine à proximité du parking du Bout du Lieu. Deux bancs, un totem en acier corten avec un découpage représentant les principaux bâtiments de Flagnac, en font un lieu agréable appelant à la convivialité.

Ce totem, implanté au milieu de ce nouvel espace, valorise l'entrée nord du village et sera prochainement porteur d'un panneau d'informations.

Le coût global de ces réalisations s'élève à 124 912,92 €.



ROUTE DE LA PRADE

Cet aménagement appelé « Voie centrale banalisée » comprend une partie centrale de 2m50 pour la circulation des voitures, et deux voies latérales pour les piétons et les cyclistes. Lors de leur croisement, les voitures empièteront sur les parties latérales, les cyclistes et les piétons restants prioritaires.

Pour plus de sécurité, la vitesse est limitée à 30km/heure.

A mi chemin, un espace avec un banc permet de faire une halte.

Montant des travaux 123 779,40 €.

Nous remercions les deux riverains qui ont cédé du terrain pour permettre la réalisation de ces travaux.

Au préalable, le service des eaux de Decazeville Communauté a amélioré le réseau d'eau potable par la liaison du réseau de Flagnac à celui de Merle.



Arrêt minute



Afin de faciliter l'accès aux services publics de la Mairie, une zone « ARRET MINUTE » permet aux utilisateurs de stationner pour une durée de 15 minutes.

Adressage

Au cours du premier semestre 2023, l'adressage sera mis en place.

Après de nombreuses réunions, divers échanges avec le SMICA et deux réunions publiques, le conseil municipal a validé, par une délibération, l'adressage de la commune.

Les travaux de mise en place débuteront au cours du premier trimestre 2023.

Nous avons essayé de modifier le moins possible les noms de rues ou les numéros existants, cependant nous avons dû faire certains aménagements pour que notre adressage soit conforme aux règles en vigueur.

Certains d'entre vous devront modifier leur adresse, nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée. Si le besoin s'en fait sentir, nous organiserons des permanences à la mairie pour vous aider dans les démarches.

Lors de la mise en place, nous serons à votre écoute pour un positionnement le plus visible possible des numéros.

Liaison Anglars - Place de L'Eglise (Rue Neuve)

Pour 2023, le principal chantier sera la liaison depuis le Chemin d'Anglars jusqu'à la Place de l'Eglise.

Ces travaux consisteront en la réalisation d'une chaussée à sens unique descendant, de 3m50 de large. Côté droit, un trottoir permettra une meilleure circulation des piétons vers le village avec un accès sécurisé et rapide au parking « grandes manifestations ».

Le tracé de la route a commencé, les travaux se poursuivront début 2023.

La sente existante (un des patrimoines du village) sera mise en valeur par la rénovation du muret en pierre sèche.

Sur ce chemin, un point de vue végétalisé avec des bancs, permettra de voir le clocher de l'église et le village de Saint Roch au loin.

Le parking « grandes manifestations » sera ainsi à 200m de la place du village.

Ce projet permettra de viabiliser les parcelles contigües à cette nouvelle rue.



Démolition îlots de maisons Rue de la Fontaine.

Dans le cadre de l'opération « Revitalisation du centre bourg », trois petites maisons vétustes, en état de délabrement, ont été achetées par la commune et déconstruites.

L'espace libéré permettra d'aménager une placette avec un espace paysager. L'entreprise ROUQUETTE a la charge des travaux.

Ces travaux, d'un montant de 41 355,60 €, comprennent également la reprise de la façade de la maison mitoyenne. Des subventions de l'état, de la région et du département nous aideront à financer ces dépenses.



AGNAC, fin 2023 début 2024

Il est prévu de procéder à des travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD580 en traverse du village d'Agnac (une étude de faisabilité a été faite par Aveyron Ingénierie en 2020). Comme tous nos projets, ces travaux seront conditionnés par l'obtention de subventions. Après lancement d'un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre, celle-ci a été confiée à l'entreprise Gétude. Dans les prochains mois, une réunion publique de présentation sera faite aux habitants.

- Travaux de sécurisation de la RD580 en traverse

- Aménagement visant à réduire la vitesse et améliorer la sécurité :
 - mise en place de chicanes à l'entrée et à la sortie du village pour casser la vitesse,
 - afin de sécuriser les abords de l'école, déplacement de la RD580 sur le parking actuel, l'abri bus sera déplacé au plus près de l'entrée de l'école,
 - tous les parkings seront aménagés côté école.
 - le carrefour avec la rue de la place de l'église sera modifié pour réduire la vitesse à l'approche de ce secteur.

- Aménagement de la Place de l'Eglise

- Aménagement visant à déminéraliser la Place de l'Eglise en conservant du stationnement :
 - devant l'église, garder un espace suffisant pour l'accueil des cérémonies religieuses,
 - privilégier le stationnement sur le parking existant le long de la rue « Place de l'Eglise »,
 - des espaces verts pourront être créés.

- Espace pour l'accueil des marcheurs / randonneurs :

- Aménagement d'un espace d'accueil pour les marcheurs avec :
 - un point d'eau, des sanitaires, un espace pique nique et un panneau d'informations.



Schéma de principe non contractuel

Comité des Sages (CDS) et du Conseil Municipal des Enfants (CME), bilan des actions 2022

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal remercient les Sages et les Enfants pour leur dynamisme et leur investissement dans les différentes actions proposées.



Bilan de l'année 2022 pour le CDS

Il a su développer les relations intergénérationnelles au sein de la commune.

En juin il a encadré et accompagné la randonnée proposée par le Conseil Municipal des enfants.

Courant septembre à Flagnac, puis début octobre à Agnac le CDS a organisé un stage d'une demi-journée sur le thème : « **Les Gestes Qui Sauvent** ». La formation, dispensée par **GROUPAMA** et la **PROTECTION CIVILE**, a réuni au total, une quarantaine de personnes de tous âges. Tous très attentifs, se sont initiés aux gestes de premiers secours. Le CDS, soucieux de l'activité touristique nous a formulé des remarques pertinentes prises en compte par le conseil municipal. Ainsi, lors du réaménagement de la Route de La Prade et du Bout Du Lieu, des espaces de repos (bancs, poubelles) ont été créés.

Certains membres ont suivi et participé activement au groupe de travail sur l'**adressage**.

Dans la consultation de maîtrise d'œuvre sur la RD580 et le réaménagement de la place de l'église d'Agnac, la municipalité a pris en compte les suggestions du CDS concernant la création d'une halte (sanitaires, table....) pour les randonneurs sur la Route de Saint Jacques.

Des suggestions ont été aussi faites sur la signalétique et des panneaux d'informations.

Renouvellement d'une partie de l'équipe – Elections du CME

Sur six élus, cinq, dont la Maire junior et les deux adjoints, sont partis en 6^{ème}.

Il s'agit de Julia DOMERGUE (Maire), Clément LANTUEJOUL et Isoline CANTOURNET (adjoints) puis Lily THUILLIER et Romane LACOMBE, conseillères municipales.

Le 14 octobre, il a donc été procédé à de nouvelles élections suivi en novembre l'élection du Maire et des adjoints.

Maire : Mélyne ALARY ; 1^{ère} adjointe Zoé PECHAGUT ; 2^{ème} adjointe Eva BOUYGUES.

Conseillères municipales : Esther LACOMBE, Nour SAHLI, Nora MARTEL.

Félicitations à toutes. Souhaitons que cette nouvelle équipe s'engage autant que celle de l'année passée.

En 2022, plusieurs réflexions et actions ont eu lieu :

- décoration de la place du village à Flagnac et devant l'école à Agnac pour Noël (avec des branchages peints et ornés de boules et de guirlandes).
- organisation d'une randonnée pédestre au printemps qui a eu un vif succès.
- remise en état des tubes à mégots devant les salles des fêtes d'Agnac et Flagnac.

L'équipe s'est beaucoup investie dans la vie de la commune en participant aux diverses cérémonies 8 mai, 14 juillet, 11 novembre.

LES ECOLES COMMUNALES : une des priorités de la municipalité

Les effectifs ayant diminué, l'école de Flagnac a subi une suppression de poste, ce qui a nécessité une réorganisation des locaux et le déplacement d'un TBI (Tableau Blanc Interactif) dans la classe de Mme JOFFRE.

Côté Agnac, les effectifs sont en légère hausse.

Comme tous les ans, les exercices de sécurité ont eu lieu dans chaque école (sécurité incendie, intrusion et PPMS)

A la cantine, des repas à thèmes porteront sur les différents pays du monde. Pour Flagnac, le service est assuré par Mme FELGINES et Mme MARTIN et pour Agnac, par Mme RAUST.

Le 15 décembre, le RPI Agnac – La Besseinois est venu à la rencontre des élèves de l'école de Flagnac, afin de passer une journée festive autour du repas de Noël.

ECOLE FLAGNAC

Mme BROUSSAL, directrice de l'école, travaille à mi-temps. Mme ARNAL assure le complément.

La classe se compose de 29 élèves : 9 CE1, 9 CE2, 5 CM1, 6 CM2.

Mme JOFFRE s'occupe de 20 élèves : 2 CP, 5 GS, 5 MS, 7 PS, 1 TPS, plus 2 TPS en janvier. Elle est aidée par Mme GUIBERT, ATSEM.

Effectif total janvier 2023 : 51 élèves.

Projets de l'école :

- l'école s'est inscrite aux gestes qui sauvent et à la sécurité routière,
- rencontres sportives, balle ovale, livre Chouchou et sorties cinéma pourront être au programme,
- spectacles proposés par la communauté de communes,
- projet sur L'Afrique avec un intervenant.

Kermesse, sorties et diverses activités seront organisées par l'APE.



Ecole d'Agnac



Ecole de Flagnac

RPI AGNAC – LA BESSENOIS

Mme BARUTEL assure la direction de l'école d'Agnac. Elle enseigne aux maternelles et CP avec l'aide de Mme MARTIN dans la fonction d'ATSEM. Effectifs : 2 TPS, 10 PS, 6 MS, 1GS, 4 CP soit 23 élèves.

Projets de l'école 2022-2023 :

La Science est au cœur des apprentissages : cette année, exploration du « Monde du Vivant ».

Plusieurs sorties et rencontres sont envisagées : rencontres RPI et sportive, reconduction du livre Chouchou.

La sortie accro-branches a eu lieu.

Kermesse, vente de sapins, quine et diverses actions organisées par l'APE Agnac.

Si vous souhaitez vendre une parcelle constructible, un bien immobilier, faites le savoir à la mairie, afin que nous diffusions l'information.

En 2022, ont été instruits sur Flagnac, 10 PC (permis de construire) et 17 DP (déclarations préalables de travaux).

<i>L'urbanisme en chiffres</i>			
	2020	2021	2022
Demandes de travaux	29	22	17
Permis de construire	7 dont 0 maison	16 dont 4 maisons	10 dont 5 maisons + 1 permis avec 6 maisons à Merle

Rappel important :

Tout projet de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessite une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir...). Nous rappelons qu'une piscine enterrée ou hors sol de plus de 10 m² doit faire l'objet d'une déclaration de travaux. L'application du droit des sols (ADS) consiste à s'assurer de la bonne application des règles d'urbanisme sur notre commune. C'est Rodez Agglo qui a en charge l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Lotissement de Merle :

Le permis de construire pour la réalisation de six maisons à but locatif a été déposé fin 2022. Les maisons T4 seront mitoyennes par les pignons des garages. Les deux T5 seront des maisons individuelles. Ces maisons bénéficieront d'un terrain privatif. Le promoteur **SUD MASSIF CENTRAL** a procédé à différents sondages sur le terrain et va lancer l'appel d'offre pour la réalisation des travaux. Ces derniers mois, les sapins du fond de la parcelle ont été coupés et vendus.



Terrains Route de La Prade:

L'atelier appartenant à la commune, Route de la Prade, a été vendu. Des aménagements de réseaux secs et humides ont été réalisés afin d'aménager deux parcelles constructibles de 717 et 965 m².



Bien vivre ensemble

Etre civique, c'est avoir un comportement positif envers les collectivités publiques où l'on vit. C'est fonder un sentiment de responsabilité, des souhaits d'amélioration et des actions concrètes pour le bien présent et futur de celles-ci, sur la conscience de ses droits et devoirs, et sur le respect des lois, normes et traditions multiples de ces collectivités.

Dans notre commune, maintenons le bon Vivre Ensemble.

Nous avons abordé, dans les bulletins précédents, les attitudes à adopter afin d'éviter les nuisances sonores, les nuisances liées au brûlage de déchets, celles liées aux animaux de compagnie.

Le civisme passe aussi par le stationnement.

- Les places de parking dans l'espace public sont à **disposition de tous** et doivent être utilisés comme un bien commun, toute appropriation est déplacée et non fondée.
- Stationner sur un emplacement inadéquate, est dangereux donc interdit, même pour une courte durée. Ne prenons pas, et ne faisons pas prendre à autrui, des risques inutiles.
- Un véhicule ne doit pas stationner de manière ininterrompue plus de 7 jours sur la voie publique et ses dépendances, sous peine de contravention au-delà de cette durée.
- Occuper la voie publique de manière exceptionnelle, nécessite une autorisation de la mairie.

Les énergies :

- L'éclairage public est une consommation d'énergie importante pour la municipalité. L'installation de leds sur 90% de notre parc de luminaire combiné à une baisse d'intensité de 50% à partir de 23 heures pour une durée de 6 heures (invisible à l'œil nu), permet une économie importante.

- Pour les systèmes de chauffage de nos bâtiments publics la municipalité, en accord avec les écoles et les associations a décidé que les infrastructures concernées seront chauffées à 19°C en période hivernale. Afin de limiter les coûts, nous avons proposé de mettre a disposition une seule salle de réunion chauffée dans les locaux de la mairie.

En ces temps bouleversés par les changements climatiques combinés à l'augmentation des coûts de l'énergie, la municipalité réfléchit à mettre en place de nouvelles solutions pour plus de sobriété énergétique.

The infographic is divided into two main sections. The left section, titled 'Des gestes simples pour faire des économies d'énergie dans la maison', shows a person at a desk with several callouts: 'Installez des ampoules LED', 'Éteignez la lumière en quittant la pièce', 'Éteignez votre ordinateur et débranchez vos chargeurs après usage', and 'Fermez les volets et les rideaux la nuit pour garder la chaleur'. The right section, titled 'TEMPÉRATURE IDEALE PIÈCE PAR PIÈCE', shows a house cross-section with temperature recommendations: 'chambres: 16°C', 'salle de bains: 22°C', 'dégagements, entrée, WC: 17°C', 'salon, séjour, salle à manger: 18°C', and 'pièces inoccupées, absence de +24h: 12/14°C'. Logos for the French Republic and ADEME are at the bottom.

Des gestes simples pour faire des économies d'énergie dans la maison

- Installez des ampoules LED
- Éteignez la lumière en quittant la pièce
- Éteignez votre ordinateur et débranchez vos chargeurs après usage
- Fermez les volets et les rideaux la nuit pour garder la chaleur

TEMPÉRATURE IDEALE PIÈCE PAR PIÈCE

- chambres: 16 °C
- salle de bains: 22 °C
- dégagements, entrée, WC: 17 °C
- salon, séjour, salle à manger: 18 °C
- pièces inoccupées, absence de +24 h: 12/14 °C

Logo: MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, ADEME Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Flashback sur les évènements culturels, sportifs et festifs

Février

- Soirée **théâtre** organisée par le Rugby de Flagnac
- « **Winter party** » proposée par le Comité des fêtes de Flagnac

Mars

- **Café littéraire** / Repas médiéval au **Vincépi** de Flagnac

Avril

- **Quine** de l'Association des Parents d'Elèves de l'école d'Agnac – La Bessenoits

Mai

- Journées portes ouvertes & randonnée nocturne au rythme des **contes et légendes du Château de Pagax**
- **Atelier d'écriture** chaque premier jeudi du mois (salle du restaurant « Vincépi » à Flagnac)

Juin

- **Kermesse de l'école de Flagnac**
- Repas tiré du sac, ambiance musicale proposé par le **Comité d'Animation d'Agnac**
- **Rando nature** proposée par le **Conseil Municipal des Enfants de Flagnac**, encadrée par le **Comité des Sages**

Juillet

- **Kermesse organisée par l'APE d'Agnac – La Bessenoits**
- **Randonnée familiale à Agnac**, organisée en partenariat avec l'ATVL et le CAVA
- Exposition biennale **Flagn'Art** sur l'animalité (15 artistes exposants) & **visite guidée / contée du village** de Flagnac (son histoire, son patrimoine) par **André ROMIGUIERE**
- **Fête votive de Flagnac** : retraite aux flambeaux, concours de pétanque & 19^{ème} brocante vide-grenier (organisée par le rugby de Flagnac)
- **Concert d'été avec les chorales** Accroch'chœur de Capdenac & Chœur d'Olt de Flagnac

Août

- Le spectacle « **Hier un Village** » souffle ses **40 bougies** !
- **Fête votive d'Agnac** : Concours de pétanque organisé par le Pétan'club, suivi de la Brasoucade préparée par la Société de Chasse
- **Scène ouverte au bord du Lot** avec Liliane Kalifa (textes, poèmes, musique) & la chorale « Chœur d'Olt »

Septembre

- **Spectacle de cirque des Tony** à Agnac (magie, acrobatie, sketches comiques)
- **Randonnée nocturne** du Château de Pagax (& danse des lampions)
- Journée portes ouvertes organisée par **l'école de foot de l'Union Sportive des Rives du Lot**
- **Rando / croisière** : on commence à pied et on finit en **bateau Olt** !

Octobre (été indien)

- **Randonnée** de l'APE de l'école de Flagnac

Novembre

- *Randonnée nocturne autour du Château de Pagax*
- *Vente de sapins de Noël par l'A.P.E d'Agnac*

Décembre

- **Gouter de Noël** du Club de l'Amitié
- *AFM-Téléthon : opération « Gâteaux à la broche » au profit de l'association*
- 10^{ème} édition du **trail Tana Quest**

LES FESTIVITES EN IMAGES



Fête des Pères et Mères Club de l'Amitié

KERMESSE à Agnac



Randonnée de la municipalité



Fête votive de Flagnac



Exposition Flagn'art



La chorale



Activités Club de l'Amitié



Cirque à Agnac



Fête votive d'Agnac



Médaille du tourisme pour André ROMIGUIERE.

André ROMIGUIERE, 73 ans est né à Flagnac. Il fait partie de ces passeurs de mémoire qui jettent des ponts entre le passé et le présent, non pas par écrit comme le font généralement les historiens mais en contant de fort belle manière, avec moult détails, le parcours de personnages en des temps révolus. Il adhère à de nombreuses associations, ATVL, Union Sauvegarde du Rouergue, Société des Sciences et des Arts de l'Aveyron, Cercle de Généalogie du Rouergue, Archives Départementales de l'Aveyron, Société des Lettres. Notre conteur est aujourd'hui connu et reconnu et n'en finit pas de parler, d'exhumer le passé pour enrichir le présent et nous captiver avec une expression orale qui remonte à la nuit des temps.

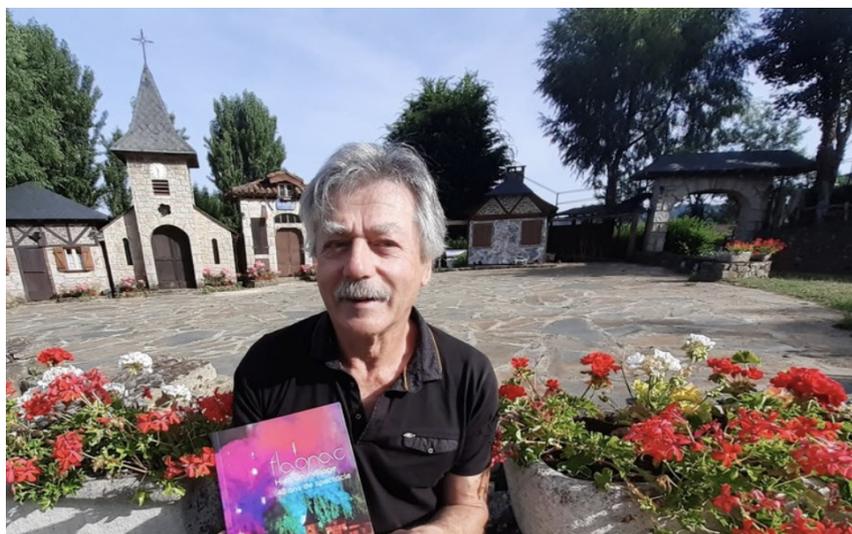
Afin de lui témoigner notre reconnaissance pour son engagement, tant dans le milieu du tourisme que dans l'histoire locale, la municipalité a déposé auprès de la préfecture un dossier de candidature pour l'attribution de la médaille du Tourisme échelon Argent.

Le mardi 21 juin, M. Guillaume RAYMOND, Sous-préfet de l'Aveyron, a remis cette distinction à M. André ROMIGUIERE en présence des représentants de la Région, du département, d'élus locaux, de nombreux acteurs du tourisme et du milieu associatif, ainsi que de ses proches.



«Ensemble une si belle aventure» de Christian ROQUES

« Hier, un village, 40 ans de spectacle, ensemble une si belle aventure », le livre de Christian ROQUES, président de l'association, retrace avec émotion les décennies qui ont façonné le spectacle. Dans ce livre, Christian ROQUES nous fait partager l'étonnante et passionnante histoire de "Hier, un village". Quel chemin parcouru, de la cavalcade dans les rues de Flagnac un jour de fête du village, jusqu'au phénoménal succès des sept représentations estivales réunissant près de 600 bénévoles et plus de 20 000 spectateurs cette année! Scène, son, lumière, décors, costumes, lasers, travaux, animaux... les souvenirs et les anecdotes jalonnent cette épopée, qui est d'abord et avant tout une aventure d'hommes, de femmes et d'amitié. Ce livre est disponible dans plusieurs points presse, librairies et au bureau de l'association.



Animations prévues

Le 14 Octobre 2022, la commission association a réuni toutes les associations pour les encourager et leur manifester le soutien de la municipalité. Ceci a permis de planifier les manifestations et de régler l'occupation des salles des fêtes.

Le 22/01/2023 : Pièce de théâtre proposée par le **Rugby de Flagnac**

Le 29/01/2023 : Quine de **l'Ecole d'Agnac**

Le 4/02/2023 : Soirée soupe **Ecole Flagnac**

Les 18 et 19/02/2023 : Bal d'hiver organisé par le **comité des fêtes de Flagnac**

Le 11/03/2023 : Soirée Carnaval organisé par **l'APE Agnac**

Les 18 et 19/03/2023 : Concours de **Pétanque Agnac**

Les 8 et 9/04/2023 : Concours de **Pétanque Agnac**

Le 01/05/2022 : Concours de **Pétanque Agnac**

Les 10 et 11 juin : Kermesse **Ecole Flagnac**

Les 17 et 18/06/2023 : Brocante organisée par le **Rugby de Flagnac**

Les 24 et 25 /06/2023 : Kermesse **Ecole Agnac**

Le 01/07/2023 : Repas organisé par **Le club de pétanque**

Du 14 au 16/07/2023 : Fête Votive de Flagnac

Le spectacle de « **Hier un Village** » aura lieu les 21, 22, 27, 28, 29 juillet et 3 et 4 Août 2023

Du 25 au 27/08/2023 : Fête Votive d'Agnac

Chaque association pourra bénéficier d'une communication adaptée avec Panneau Pocket et notre site internet www.flagnac.fr

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Associations	Président
Hier un village	Christian ROQUES
Tana Quest	Benoit ROQUES - Stéphane BOUTONNET
ATVL	André ROMIGUIERE
Club de l'Amitié	Josiane COITE
Gymnastique d'entretien	Cécile CHARLES-Marie Claude LANTUECH
Société de chasse St Hubert de Flagnac	Patrick BONY
Société de chasse d' Agnac	Yves MALAVAL
Société de Pétanque d'Agnac / Flagnac	Philippe BEUGNET
Comité d'Animation du Village d'Agnac	Sandra ANTRAYGUES
Comité des Fêtes de Flagnac	Mathieu DOMERGUE - Basile PICHON
Association de Parents d'Elèves Flagnac	Collégiale
Association de Parents d'Elèves Agnac	Pauline CONFOLENS
Rugby Bassin Flagnac Agnac	Thierry AYRINHAC
Flagn'Art	André STENGELE
Chorale	Jean-Pierre LACOMBE

Menuiserie DALMON Simon





VERIALIS
Propreté & Services

**La qualité
au sens propre**

Devis gratuit

- Entretien régulier de la propreté de tous locaux professionnels ou collectifs
- Toutes opérations de nettoyages spécifiques (surfaces en hauteur, remise en état, après sinistre, panneaux photovoltaïques, traitement des sols...)
- Nettoyage de surfaces vitrées toutes hauteurs (vérandas)

ZA du Combal - 12300 DECAZEVILLE
Tél. 05.65.43.46.13 - verialis@orange.fr

Chères Flagnacoises, chers Flagnacois,

Un grand merci à votre équipe municipale de nous offrir la possibilité de nous adresser à vous au travers de ce bulletin.

C'est avec grand plaisir que nous vous adressons ces quelques mots à l'aube de cette nouvelle année. Mais d'abord un petit regard sur l'année écoulée qui nous a enfin permis de retrouver une vie quasi normale, libéré en partie de ce virus qui avait profondément bousculé nos relations sociales.



Nous avons pu ainsi retrouver notre éblouissant spectacle favori « Hier un village » qui a fêté son 40^{ème} anniversaire dans le plus grand des éclats.

Votre équipe municipale a vécu un grand changement avec le départ pour raison de santé de votre maire Pierre TIEULIE, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. Nous le remercions pour tout son soutien et la qualité du travail que nous avons pu partager tout au long de ses mandats.

C'est à présent Olivier LANTUEJOL qui conduit aux destinées de la commune et nous ne doutons pas que les relations de confiance déjà engagées nous permettent d'œuvrer ensemble au développement de notre territoire.

Parce que nous connaissons bien notre environnement, nous continuerons à porter les projets communaux afin de construire un bel avenir à votre commune. Vous pouvez compter sur notre détermination et notre entier soutien pour accompagner les projets de votre équipe municipale.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une très bonne et belle année 2023, pleine d'espoir et de projets ! Nous aurons une pensée toute particulière pour les personnes malades ou isolées, et pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés.

Que cette nouvelle année soit celle de la réussite et de la confiance !

Michèle BUSSINGER

Christian TIEULIE



Intermarché
contact

SAS CARTILOU
RD 963 - Lieu dit La Planque
12300 FLAGNAC
Tél. : 05 65 43 90 01

leDRIVE
Intermarché

Ouverture : Lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h00 - 19h et Dimanche : 9h-12h



SAMEDI 30 JUILLET :

Inauguration des travaux 2022 et 40ème anniversaire de Hier un Village

L'après midi a débuté par l'inauguration de l'aménagement de la Route de la Prade sur la Véloroute V86, en présence de nombreuses personnalités publiques :

du sous-préfet M. Guillaume RAYMOND , du député M. Laurent ALEXANDRE , du conseiller régional M. Pascal MAZET , du président du conseil départemental M. Arnaud VIALA, du conseiller départemental M. Christian TIEULIE, des représentants de Decazeville Communauté M. Jean Michel REYNES représentant le président, de M. Francis CAYRON en charge de la culture, du maire M. Pierre TIEULIE et des élus du conseil municipal de Flagnac, du président de « Hier un Village » M. Christian ROQUES et de bénévoles.

L'itinéraire cyclable, Véloroute V86, dessert les sites majeurs et structure une activité touristique respectueuse de l'environnement qui générera des retombées économiques locales.

Ce projet touristique, porté par le Syndicat Mixte du Bassin du Lot associant les Départements et EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) ainsi que les acteurs touristiques, économiques et associatifs, prévoit de relier la source de la rivière, près du mont Lozère, à son confluent avec la Garonne et à l'itinéraire du canal des deux mers à vélo.

En même temps, à l'entrée nord de Flagnac, l'aménagement du « Bout du Lieu » a été lui aussi inauguré, avec un espace paysager lieu de rencontres, de convivialités et prochainement d'informations.

Ensuite, Christian ROQUES a accueilli, dans le cadre des 40 ans de « Hier un Village », personnalités publiques, sponsors, et partenaires pour une visite guidée des coulisses du site, pour retracer l'histoire du spectacle. S'en est suivi, sous l'œil d'André STENGELE, une visite de l'exposition Flagn'art.

Un moment de convivialité et d'échanges a eu lieu dans la cour de l'école autour d'un buffet.

Enfin, dans la soirée, pour clore cette belle journée, tous les invités ont assisté au spectacle et ont pu admirer les prouesses techniques et artistiques, imaginées et conçues par des bénévoles.

Pouvoir toujours surprendre les spectateurs et leur offrir davantage de magie et de féerie au service de l'authenticité est sans doute l'un des ingrédients de cette belle longévité.



L'ETAT CIVIL

Naissances

LAPORTE MOUNIE Calvin	le 06 février 2022
DOMERGUE BOUISSOU Gabriella	le 11 juillet 2022
DOMERGUE BOUISSOU Mathis	le 11 juillet 2022
SUDRIES Amaya	le 19 août 2022
JOFFRE Louise	le 30 août 2022
MALAVAL Léo	le 05 septembre 2022
SAVEJOLS Baptiste	le 26 septembre 2022
SPINELLI CERLES Iris	le 15 octobre 2022

Décès

ARNAL Michel	le 30 décembre 2021
GERMA François	le 08 janvier 2022
BOUNIOL Odette *	le 10 janvier 2022
DELAGNES Gérard	le 11 janvier 2022
PUECH Marinette épouse GUIBERT	le 07 février 2022
GRANDSIRE Geneviève *	le 04 mars 2022
DUBRUEL Marie épouse ROMANETTI	le 05 mars 2022
PONS René	le 24 mars 2022
NOYRIGAT Jeanine épouse OUKASEL*	le 28 mars 2022
CAMPARGUE Michel *	le 30 mars 2022
GINALHAC Huguette Epouse SOULIE	le 26 avril 2022
MARTY Simone *	le 18 avril 2022
GIUBERGIA Françoise *	le 07 juin 2022
AUMATELL OLLER Béatrice *	le 18 juin 2022
BOUTEILLE André	le 06 août 2022
GUERRA Nora Epouse SAOULA	le 30 septembre 2022
MASCLES Madeleine Epouse BONY	le 17 octobre 2022
LAPOUGE Marie-Thérèse *	le 20 octobre 2022

*Résidents de l'EHPAD

Mariages

ISSIOT Nadine et PUECH Patrick le 25 juin 2022

Une entreprise familiale, 2 domaines d'activités

Basées en Aveyron
Nos équipes se déplacent partout en France

L'électricité industrielle et tertiaire

- Électricité tertiaire et Industrielle
- Courants forts et courants faibles
- Bureau d'études techniques
- Dépannage et maintenance électrique
- Groupe électrogène

Les réseaux d'énergie

- Réseaux d'énergie
- Réseaux aérien et souterrain HTA / BT
- Éclairage public
- Mise en valeur de monument
- Éclairage de terrain de sport
- Bureau d'étude

ANGEL LARREN
depuis 1977

Z.A du Combal - 12300 DECAZEVILLE - Tél : 05 65 43 19 35 - www.groupe-larren.com

ROUQUETTE T.P.

Carrière - Démolition - Terrassement - Réseaux - Voirie

- Depuis 1977 -

12110 AUBIN
05.65.43.15.09

www.rouquette-tp.com

VIE PRATIQUE

Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins,
du **lundi** au **samedi**
de **8h30** à **11h30**

Téléphone : **05 65 64 01 06**
Contact : mairie@flagnac.fr
Site internet : www.flagnac.fr

Recensement Journée Défense et Citoyenneté

Votre enfant a bientôt 16 ans ? Pensez au recensement : se présenter en Mairie muni de votre livret de famille, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Distribution des sacs poubelles

Agnac, salle d'animation, Flagnac, salle des mariages

La distribution des sacs poubelles se fera courant mars/ Avril 2023 (les dates seront définies ultérieurement)

Déchetterie de La Sole

Jours et heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 16h30
samedi de 8h00 à 12h00, fermé le mercredi

Agent **CLAAS** **M2A** Agent **MF**

12300 ALMONT LES JUNIES
05.65.64.04.34



NOS PARTENAIRES

ACQUIER Laurent
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE



MAINTENANCE INDUSTRIELLE
 COURANT FORT / FAIBLE
 PHOTOVOLTAÏQUE
 DÉPANNAGE

103, Lot. des Hautes Plaines – Agnac –
 12 300 FLAGNAC
 Tél / Fax : 05 65 43 59 05
 acquier.laurent@wanadoo.fr

MARONDA Cyril SP



Entretien du Paysage
 Service à la personne

06 06 47 51 71
 18, Allée Beau Soleil Agnac - 12300 FLAGNAC
 cyril.maronda@gmail.com

DESTRUELS DB BOUYGUES



**ALIMENTATION ANIMALE,
 AGRICULTURE & JARDINAGE
 RAYON PECHE : APPATS & MATERIELS**

Moulin de Limoux 12300 FLAGNAC - Tél.: 05.65.64.00.55
 Route de Lasfargues 12700 CAPDENAC - Tél.: 05.65.80.80.20
 Le Bruel 15600 ST ETIENNE DE MAURS - Tél.: 04.71.62.00.23

Naturellement performant

Les Noisettes d'Olt



1 rue de la Poste - 12300 FLAGNAC
 Tél: 05 65 64 01 26 / 06 74 03 97 24
lesnoisettesdolt@orange.fr

MTC
L'EVIDENCE CONFORT

mtc.bureau12300@gmail.com

Chauffage: FIOUL - GAZ - GRANULES - BOIS
 Contrat d'entretien
 Dépannage

45 Avenue Victor Hugo
 12300 DECAZEVILLE **05 65 43 09 09**



*Vincépi
 chez cat et titi*

05 65 64 83 31
vincépi.flagnac@orange.fr
 6 rue de la fontaine
 12300 Flagnac



SARL ALLIGUIE / TP-ESPACES VERTS
Tel 06 34 29 11 81



Karinne CHARLES
MÉTHODE TRADITIONNELLE CHINOISE

Auriculothérapie, Tuina • techniques manuelles de relaxation
 Diététique, Pharmacopée.
 Certifiée de l'Institut de Médecine Traditionnelle Chinoise (IMTC)

HYPNOSE ERICKSONNIENNE - certifiée de l'EPH

Sur rendez-vous Soins non conventionnés **05 65 64 47 35**
 Place des écoles - 12300 FLAGNAC



Sebastien Acquier
0681390139

Service à la personne
 Entretien espaces verts Petits travaux d'habitat
 Service aux entreprises
sebacq121973@gmail.com
 1010 Route de Saint Jacques Agnac 12300 Flagnac



Électricien
 Electricité générale, Dépannage,
 Chauffage, Automatismes.

06.80.30.38.33
delmon.philippe12@gmail.com

SARL DELMON